

PRESENTATION DU PROJET SuCCeS

Durée : 36 mois : 3 octobre 2017 – 3 octobre 2020

Un héritage historique commun unit les communes de Saint-Paul-de-Vence et de Ceresole d'Alba : la bataille de Ceresole que François 1er gagna contre les troupes italiennes de Charles Quint en 1544.

Tout naturellement, les deux communes se sont réunies autour d'un projet de coopération transfrontalière dénommé « SuCCeS » qui signifie « Sur les Chemins de la Bataille de Ceresole, nouveaux itinéraires pour la valorisation du patrimoine culturel et la promotion d'un tourisme durable ».

Ce projet vise à relier deux sites d'intérêt historique, l'un qui jouit déjà d'un rayonnement touristique international et d'une longue expérience dans ce domaine, Saint-Paul de Vence, et un autre, Ceresole d'Alba, qui souhaite développer cette activité touristique.

L'appel à projet du programme INTERREG V ALCOTRA France – Italie 2014 -2020 est une opportunité pour permettre la réalisation de plusieurs actions : la création d'un lieu d'exposition et d'information à Ceresole, la mise en valeur de plusieurs sentiers du patrimoine sur les deux territoires et notamment un parcours historique au pied des remparts de Saint-Paul-de-Vence.

L'intérêt de la coopération Franco-Italienne réside dans les échanges culturels et de savoir-faire entre les deux communes et dans les actions de promotion touristique et de renvoi des clientèles sur les deux sites permettant la valorisation d'un patrimoine historique partagé.

Financé dans le cadre du programme de Coopération ALCOTRA 2014-2020, le projet SuCCeS, dont la mairie de Saint-Paul-de-Vence est chef de file, répond aux priorités de l'Axe III : Attractivité du territoire – Objectif spécifique 3.1 – Patrimoine Naturel et Culturel : accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA.

Les chiffres clés du projet SuCCeS

Dépenses par Partenaire	Budget total	Financement par l'Union Européenne au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)
Commune Saint Paul de Vence	625 325,80 €	531 526,93 €
Office de tourisme SPDV	193 451,04 €	164 433,39 €
Commune Ceresole d'Alba	723 383,65 €	614 876,10 €
Total	1 542 160,49 €	1 310 836,42 €

Impacts et résultats attendus du projet SuCCeS :

1) Mise en place d'une offre touristique transfrontalière élargie et d'une promotion commune

Pour accroître la satisfaction des touristes, de nouveaux produits touristiques innovants présentant un contenu cohérent, complémentaire et transfrontalier enrichissent l'offre des deux communes : visite guidée, exposition permanente et différents supports de communication et d'outils pédagogiques.

Mise en réseau et en relation de deux sites historiques : création d'une visite guidée bilingue dispensée de part et d'autre de la frontière, adaptée aux circuits de visite pour mettre en miroir les aspects de l'histoire partagée afin que les visiteurs d'un site soient encouragés à découvrir l'autre site.

L'attractivité du territoire et le rayonnement touristique des deux communes progressent grâce à la promotion des produits et sites touristiques mis en valeur.

2) Valorisation des sites historiques et lieux de mémoire d'intérêt touristique

Les travaux d'aménagement d'un sentier au pied d'une partie des remparts et la sécurisation de l'édifice (rempart Ouest) permettront de rendre ce sentier accessible au public.

Mise en place d'un parcours aménagé et agrémenté avec une signalétique touristique et patrimoniale spécifique. L'Office de tourisme empruntera le parcours avec la nouvelle visite bilingue élaborée afin d'illustrer ses propos et d'enrichir la visite.

De nouvelles infrastructures touristiques seront réalisées à Ceresole d'Alba : un centre culturel aménagé dans une ancienne halle hébergera le nouveau musée sur la bataille de Ceresole et invitera le visiteur à s'informer sur l'histoire de celle-ci et sur les guerres d'Italie.

Trois sentiers sont reliés virtuellement, l'un à Saint-Paul de Vence et deux à Ceresole, grâce à une signalétique partagée mettant en valeur de manière durable les vestiges et lieux de mémoire liés aux épisodes historiques des deux communes.